



## MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

-  
-  
-  
-

# Avis de Consultation Ouverte

## N° 006-2024/MCC/PRMP/UGPM-ACO-Menag

03/05/2024

1. Le MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : FOURNITURES ET LIVRAISON DES DIVERSES MATERIELS MENAGERES .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à quantité fixe conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : HAINGOHARIJAONA NOFY LALAINA
- Fonction : PRMP
- Adresse : BIBLIOTHEQUE NATIONALE ANOSY-SALLE GISELE RABESAHALA
- E-mail : lalaina14@yahoo.fr
- Bureau : BIBLIOTHEQUE NATIONALE ANOSY-SALLE GISELE RABESAHALA , Étage : 1ERE , Porte : C102

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à BIBLIOTHEQUE NATIONALE ANOSY-SALLE GISELE RABESAHALA moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : vingt mille Ariary (Ar 20 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ImmeublePlan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à BIBLIOTHEQUE NATIONALE ANOSY-SALLE GISELE RABESAHALA , étage: 1 ERE / porte: C102 , au plus tard le 15/05/2024 à 09 H 30 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique sera autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à \_\_\_\_\_, le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

La Personne Responsable des Marchés Publics